

Sujet : Re: Réponse CDG 16

De : maire@aussac-vadalle.fr, LIOT Gérard <maire@aussac-vadalle.fr>

Date : 29/05/2020, 14:15

Pour : Mairie d'Aussac-Vadalle <mairie@aussac-vadalle.fr>

ok merci de préparer les délibérations comme indiqué pour les deux cas, donc 2 délib.

Je viens de voir que la date de convoc n'est pas la bonne, on prend la date à laquelle j'ai contacté les élus soit le 28 mai.

Cordialement

Gérard Liot
Maire d'Aussac-Vadalle
www.aussac-vadalle.fr

Vendredi 29-05-2020 à 13:28 Mairie d'Aussac-Vadalle a écrit:

Monsieur LIOT,

Deux cas se présente

* Pour les agents mis en ASA (pas besoin de délibération pour la régularisation)

* Pour les agents en arrêt maladie, une délibération est nécessaire.(je dois faire référence à la délibération de la mise en place du RIFSEEP.

--

Mme ERDOGAN Sabrina
Mairie
61, rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE
Tél : 05.45.20.61.60